

DIRECTION OPERATIONNELLE DE RELIZANE

Réf : AT/DO/SDTO/DEP/08/2021

Date : 04/08/2021

A

Monsieur le gérant de l'entreprise ATTIA Abdelhadi

Demeurant à : Cité Intissar N°108 Relizane

Objet : MISE EN DEMEURE N°01

- Vu le contrat N° 67/2021 ayant pour objet la réalisation des travaux canalisations urbaines
- Vu le bon de commande N°210234 du 26 /07 /2021 et l'ordre de service de démarrage des travaux N°144 du 14 /07/2021 relatifs aux travaux sus cités sis Site Cité 400 RHP Bendahmane + Cité 200 Logts Amrane Seffah Oued Rhiou .
- Vu le retard dans le début et l'exécution des travaux

L'entreprise **ATTIA** est mise en demeure afin de prendre toutes les dispositions nécessaires pour le début et l'exécution des travaux ainsi renforcer le chantier pour la finalisation des travaux et ce dans un délais de huit (08) jours conformément aux clauses du contrat suscité .



Directeur Opérationnel
de Relizane
BOUFEDJI Mohamed